VILLE DE CHOLET

Enquête publique préalable à l'aliénation de portions du chemin rural " dit de la Fortinière " au Puy-Saint-Bonnet

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 7 au 21 octobre 2024 inclus

Commissaire enquêteur : Monsieur Bernard BEAUPERE

*R*EGISTRE D'*E*NQUÊTE *P*UBLIQUE

Mairie du Puy-Saint-Bonnet

Je soussigné, Monsieur Bernard BEAUPERE, inspecteur d'académie retraité, agissant en qualité de commissaire enquêteur, en vertu de l'arrêté n° 2024/2229 du Maire de Cholet en date du 19 juillet 2024, ai ouvert et paraphé le présent registre, contenant douze feuillets non mobiles, destiné à la réception des observations dans le cadre de l'enquête publique relative à l'aliénation de portions du chemin rural " dit de la Fortinière " au Puy-Saint-Bonnet.

Fait à
le

Le commissaire enquêteur,
Bernard BEAUPERE